Livret d'accueil

Années 2023/2024

Sommaire

Présentation p.3

L'équipe p.4

Les locaux p.4

Les horaires p.5

Tableau semaine type en scolaire p.6

Les activités proposées
en extrascolaire p.7

Le repas en périscolaire p.9

La vie au centre - règles de vie p.11

Les modalités d'inscription p.15

Les tarifs p.16

Responsabilité p.18

Calendrier des jours d'ouvertures pendant
les vacances scolaires p.19

Présentation

L'accueil de loisirs « Les loustics » est un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) organisé par le SIVOS du Revermont dont le président est Mr Laurent Brayard. Ce Syndicat Inter-communal à VOcation Scolaire regroupe les communes de Macornay, Geruge, Vernantois, Bornay et Moiron.

Comme tous les accueils de loisirs, il fonctionne sur la base d'un projet pédagogique afin de permettre à chaque enfant, au travers d'activités variées, de profiter pleinement de son temps de loisirs parmi ses camarades, tout en progressant dans ses propres apprentissages à la vie citoyenne en collectivité.

« Les Loustics » se caractérisent par la présence d'une équipe d'encadrement qualifiée et motivée, des équipements adéquats pour satisfaire les besoins des enfants et mener à bien les activités.

Ces activités représentent des temps importants qui sont prévus, organisés et évalués. Elles doivent répondre à un besoin de :

- se divertir, jouer
- prendre du plaisir
- rencontrer les autres et partager avec eux
- apprendre en s'amusant mais aussi et surtout, découvrir et comprendre
- se défouler
- construire sa personnalité, structurer son imaginaire

L'équipe

Elle est composée d'une directrice : Emilie Barbaud, une directrice adjointe : Marlène Guiton et de 6 animatrices permanentes : Chantal Fenneteau, Nathalie Perrod, Maryline Renaud, Samira Tafraout, Patricia Bombois, Hamza Bayram (formation BPJEPS) et d'animateurs saisonniers intervenants sur les périodes de vacances scolaires.

Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs « les loustics » se situent au sein du groupe scolaire de Macornay, au 180 rue du Revermont. Entrée commune à l'école maternelle.

Sont partagés avec l'équipe enseignante, une grande salle de motricité, une mezzanine, deux salles d'activités, la salle de sieste et les cours de récréation équipés de jeux d'évolution (panneau de basket, toboggan, tunnel...)

De plus, les repas se déroulent dans un réfectoire construit en 2006 et respectant l'ensemble des normes d'hygiène.

Les horaires

Un accueil périscolaire a lieu, tous les jours d'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Le matin: de 7h30 à 8h30
Le midi: de 11h30 à 12h30 (sans repas)
Ou de 11h30 à 13h20 (avec repas)
Le soir: de 16 h30 à 18h30 (goûter fourni par le centre)

Un accueil extrascolaire les mercredis et pendant les vacances :

Le centre de loisirs accueille les enfants de 7h30 à 18h30.

Un accueil échelonné se fait entre 7h30 et 9h00 le matin.

Sur le temps de midi, le départ (pour ceux qui ne mangent pas) se fait entre 11h30 et 12h30 et l'accueil s'effectue à partir de 13h20 jusqu'à 14h00.

En fin de journée, le départ échelonné s'effectue entre 17h et 18h30.

Les temps d'activités auront lieu (sauf sortie exceptionnelle) de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (goûter compris).

SIVOS DU REVERMONT - ECOLE DE MACORNAY - ACCUEIL DE LOISIRS LES LOUSTICS

Tableau de répartition des temps scolaires et non scolaires sur une semaine type.

	7h30 – 8h20	8h20 – 8h30	8h30 – 11h30	11h30 – 13h20	13h20 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 18h30
LUNDI	Accueil Périsco-laire		CLASSE	Accueil périscolaire avec cantine (ou sans repas: 12h30)		CLASSE	Accueil périscolaire
MARDI			CLASSE			CLASSE	
MERCREDI	Accueil Périscolaire du Mercredi: matin, après-midi, avec ou sans repas...(infos dans livret d'accueil)						
JEUDI	Accueil Périsco-laire		CLASSE	Accueil périscolaire avec cantine (ou sans repas: 12h30)		CLASSE	Accueil périscolaire
VENDREDI			CLASSE			CLASSE	

Accueil par l'équipe enseignante avant la classe :
- Le MATIN : de **8h20 à 8h30**
- L'APRES-MIDI : de **13h20 à 13h30**

Contact pour l'école :
- Primaire: 03.84.24.14.43
- Maternelle : 03.84.47.30.53

Contact pour l'accueil de loisirs "Les Loustics" :
03.84.24.91.49
les-loustics@orange.fr

Pour le périscolaire : inscription préalable auprès de l'accueil de loisirs "Les Loustics".

Les activités proposées en extrascolaire :

Les vacances : un thème est choisi par semaine et sert de fil conducteur pour les activités proposées.

Le centre de loisirs fonctionne lors de chaque période de vacances scolaires (cf. dates d'ouvertures en page 19). Entre 30 et 60 enfants sont accueillis. Différents temps rythment la journée :

- des jeux sportifs
- des ateliers manuels
- des jeux collectifs
- des grands jeux
- des temps d'expression
- des sorties pour tous (randonnées, baignade…)
- des sorties optionnelles (équitation, escalade, tir à l'arc....)

Mais aussi des temps libres, des temps calmes grâce à l'aménagement d'espaces spécifiques où sont mis à disposition des jeux et jouets.

Une sieste peut être organisée pour les enfants qui en éprouvent le besoin.

Le programme et les bulletins d'inscriptions sont disponibles environ 4 semaines avant le début de chaque période sur l'ENT (Ecole Numérique) avec le lien : https://ecp-macornay.eclat-bfc.fr/activites-periscolaires/les-loustics-4551.htm

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur place auprès de Marlène ou Emilie.

Les mercredis :

Un thème est choisi pour une période.

Les activités proposées ainsi que le déroulement d'une journée sont identiques aux périodes de vacances (sans les sorties optionnelles.

En périscolaire :

Le temps du repas

Afin que le temps du repas soit le plus calme possible et agréable pour tous (enfants et personnel), le règlement suivant a été élaboré.

Un pré-appel est effectué dans les classes.

En période scolaire, les enfants sont répartis sur 2 services, de 11h30 à 12h20 et de 12h20 à 13h15.
Les maternelles mangent au 1er service (environ 40 enfants), les CP/CE1/CE2/CM1 et CM2 au 2ème service (environ 40 enfants).

Les repas sont confectionnés au restaurant municipal de Lons le Saunier et livrés par le SICOPAL en liaison froide, puis réchauffés à la cantine.

Le menu est affiché au centre de loisirs et disponible sur le site de la ville de Lons à la rubrique restaurant municipale.

Les enfants sont sollicités pour débarrasser la table.
Chacun participe, avec l'aide d'un adulte, en empilant les assiettes, en ramenant les verres, en passant un coup d'éponge sur la table...Un responsable est nommé par jour et par table.
Chaque table a son petit nom, selon les saisons ou créations des enfants…

Pour le deuxième service, un plan de table par groupe d'enfants est organisé chaque jour selon les présences et envies de chacun.

La vie au centre - règles de vie

Tenue vestimentaire :

Le centre de loisirs est un endroit où votre enfant va bouger, s'amuser, faire des activités de tout ordre ; il est donc important de l'habiller de façon à ce qu'il se sente à l'aise.
Certaines activités sont salissantes, **il faut donc éviter de mettre à votre enfant des vêtements auxquels vous tenez**.
Les enfants doivent avoir également une tenue vestimentaire adaptée, en particulier, il faudra de bonnes chaussures pour les promenades, une casquette et de la crème solaire en été, des vêtements chauds et imperméables en hiver pour jouer dehors.
Pour les vacances un petit sac à dos avec une bouteille d'eau est toujours très utile…

Objets apportés :

Afin d'éviter tout risque de détérioration ou de vols, nous déconseillons vivement d'apporter des appareils audios, des appareils photo, des jeux électroniques et des objets précieux au centre de loisirs.
L'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer ces objets le temps de l'activité et n'est absolument pas responsable en cas de perte ou de vol…
Les objets dangereux sont bien sûr interdits.

Le matériel :

Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à disposition (car, locaux, mobilier, jeux, matériel pédagogique).
Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.
En ce qui concerne les balles et ballons, les enfants qui perdent volontairement ou involontairement ces objets (exemple : passage à la rivière) sont tenus de les remplacer.

Médicaments :

En principe, les enfants malades ne peuvent être admis et aucun médicament ne peut être administré, sauf cas particulier : les médicaments seront alors administrés par l'équipe d'animation **sur présentation d'une ordonnance**.
Les médicaments et l'ordonnance doivent être confiés à un membre de l'équipe d'animation et en aucun cas rester dans le cartable.
En cas de maladie survenant au centre, le responsable appellera les parents et ils décideront ensemble de la conduite à tenir.

Le bon comportement :

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'animation.
Si le comportement de l'enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective du centre de loisirs, les parents en seront avertis par l'équipe d'animation.
Si le comportement persiste, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive, pourra être décidée dans un souci de protection et bien être des autres enfants.

Les modalités d'inscription

Les enfants accueillis doivent avoir entre 3 et 12 ans inclus. Un dossier de renseignements et une fiche sanitaire sont à remplir avant la première journée de fréquentation du centre. Vous devrez également joindre votre dernier avis d'imposition et une attestation d'assurance (obligatoire) couvrant l'extrascolaire.

Pour le périscolaire, et le mercredi l'inscription se fait à l'aide d'une fiche à retirer auprès d'un membre de l'équipe d'animation.
Cette fiche doit être retournée **impérativement avant le jeudi 8h30 de la semaine précédant l'inscription** (afin de permettre la commande des repas et l'organisation de l'équipe).
Il ne sera jamais possible de décommander un repas le matin même pour le midi (ni même la veille au soir).

Pour les vacances, l'inscription peut se faire sur une journée avec ou sans repas, ou sur une demi-journée avec ou sans repas. Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur L'ENT (lien p.7 de ce livret).
Les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Dans tous les cas : toute inscription non décommandée 48h à l'avance vous sera facturée (y compris les suppléments éventuels lors d'une activité pendant les vacances).

ACCUEIL DE LOISIRS LES LOUSTICS
Tarifs applicables au 01/09/2023

Ces tarifs sont applicables sur les jours scolaires, lundis, mardis, jeudis et vendredis

ACCUEIL PERISCOLAIRE	
Tranches de Revenus	**Tarifs à la séquence**
De 0 à 1000 €	**0,95 €**
De 1001 à 1500 €	**1,15 €**
De 1501 à 2000 €	**1,30 €**
De 2001 à 2500 €	**1,35 €**
De 2501 à 3000 €	**1,45 €**
De 3001 à 3500 €	**1,50 €**
De 3501 et plus	**1,55 €**

Une séquence = 1 matin ou 1 midi (sans repas) ou 1 soir

1 repas = 4,25 € (à ajouter au prix de la séquence du midi)

MERCREDIS et EXTRASCOLAIRE = VACANCES: Tarifs horaires			
Nombre d'enfants dans la famille	**1 enfant**	**2 enfants**	**3 enfants et +**
Taux d'efforts sur le revenu fiscal de référence / 12	**0,038 %**	**0,033 %**	**0,028 %**
Plancher : 705.27, €	**0,27 €**	**0,23 €**	**0,20 €**
Plafond : 4 864,89 €	**1,85 €**	**1,60 €**	**1,36 €**
ATTENTION : Majoration de 15 % pour les extérieurs			

Extérieurs = enfants non scolarisés à l'école inter-communale de Macornay

Tarifs horaires : ajouter 4.25 euros par repas

La facturation est établie **à l'heure**.

A noter les plages horaires incompressibles = automatiquement facturées : de 8h30 à 11h30 le matin et 14h00 à 17h00 l'après-midi.
Avant et après ces plages incompressibles, toute $\frac{1}{2}$ heure commencée est facturée.

Exemples :

- Votre enfant arrive au centre à 8h50 et part à 11h45 : 3h30 sont facturées.
-Votre enfant arrive au centre à 8h20 et part à 17h15 : 9h30 sont facturées + 1 repas.

Responsabilité

Les parents sont priés de vérifier que leurs contrats d'assurances couvrent l'enfant au niveau accident et responsabilité civile lors des périodes de fréquentation du centre (périscolaire et **extrascolaire**).

A 18h30, c'est l'heure de fermeture de l'accueil de loisirs : pensez à prendre vos dispositions pour que vos enfants et le personnel puissent partir à l'heure.
La journée a été longue pour tous ! Merci pour eux !

L'inscription de mon ou de mes enfant(s) emporte acceptation implicite de ce règlement.

Pour nous contacter :

06.83.65.53.56
les-loustics@orange.fr

Calendrier des jours d'ouvertures des Loustics pendant les vacances scolaires

Vacances de la Toussaint 2023 :

Du Lundi 23 au Vendredi 27 Octobre 2023

Vacances de Noël 2023/2024 :

Du Mardi 2 au Vendredi 5 janvier 2024
(Le 2 et 3 janvier sous réserve du nombre d'inscriptions)

Vacances d'Hiver 2024 :

Du Lundi 19 au Vendredi 23 Février 2024

Vacances de Printemps 2024 :

Du Lundi 15 au Vendredi 19 Avril 2024

Vacances d'Eté 2024 :

Du Lundi 8 au Vendredi 26 Juillet 2024
Et du Lundi 19 août jusqu'à la veille de la rentrée.

ACM Les Loustics
180 rue du Revermont
39570 Macornay
06 83 65 53 56
les-loustics@orange.fr

La Caf participe au financement de la structure